

Jusqu'au 15 septembre prochain, vous êtes invités à contribuer à la rédaction de la note « Bâtiments responsables, usages et confort : quelles lignes directrices pour demain ? » du groupe de travail Réflexion Bâtiment Responsable (RBR) 2020-2050. Cette nouvelle note intègre une partie sur « le confort et l'acoustique » au sein des bâtiments de demain.



Jusqu'au 15 septembre prochain, vous êtes invités à contribuer à la rédaction de la note « Bâtiments responsables, usages et confort : quelles lignes directrices pour demain ? » du groupe de travail Réflexion Bâtiment Responsable (RBR) 2020-2050.

Ce groupe de travail, copiloté par Alain Maugard, président de Qualibat, et Christian Cléret, ancien président de l'Association des Directeurs Immobiliers, tend à montrer que la future réglementation en matière de construction neuve ne serait plus seulement thermique mais environnementale.

Le groupe a publié le 21 juillet sa note thématique dédiée aux usages et au confort des bâtiments de demain. Une phase de consultation publique s'ouvre désormais, afin de recueillir tous commentaires, retours d'expérience ou ajustements qui pourraient contribuer à l'élaboration de cette réflexion.

Cette nouvelle note intègre les différents aspects participant au confort des usagers au sein d'un bâtiment neuf. En plus de la prise en compte du confort thermique en été et en hiver, de la qualité d'air intérieur, de l'importance de contact avec la nature, une partie est dédiée au « confort et à l'acoustique » au sein des bâtiments de demain.

Les synergies entre la maîtrise thermique et l'isolation acoustique sont présentées. Il est toutefois rappelé que les progrès d'isolation acoustique par rapport à l'extérieur ont favorisé l'importance des bruits intérieurs. Cela pourrait induire une révision de la réglementation des bruits intérieurs (arrêté du 30 juin 1999).

Les membres du groupe de travail RBR 2020-2050 invitent donc les acteurs de la filière du bâtiment à réagir à cette note thématique en adressant leurs remarques à l'adresse suivante avant le 15 septembre

:

planbatimentdurable@developpement-durable.gouv.fr

Télécharger la note thématique « [Bâtiments responsables, usages et confort : quelles lignes directrices pour demain ?](#) » (format word)

Plus d'informations sur [Plan Batiment Durable](#)